

Choc des âges ou friction générationnelle ?

Le rapport entre générations dans une société vieillissante

Guillaume Jehannin

DANS **GÉRONTOLOGIE ET SOCIÉTÉ** 2013/2 vol. 36 / n° 145 , PAGES 37 À 54

ÉDITIONS **FONDATION NATIONALE DE GÉRONTOLOGIE**

ISSN 0151-0193

DOI 10.3917/gs.145.0037

Date de mise en ligne : 27/07/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2013-2-page-37?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Nationale de Gérontologie.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



CHOC DES ÂGES OU FRICTION GÉNÉRATIONNELLE ?

Le rapport entre générations dans une société vieillissante

GUILLAUME JEHANNIN

PROFESSEUR AGRÉGÉ EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, UNIVERSITÉ DE FRanche COMTÉ,
IUT DE BELFORT, DÉPARTEMENT CARRIÈRES SOCIALES

L'objet de cet article est de poser la question intergénérationnelle à travers des dimensions économiques et sociales, non par souci d'exhaustivité mais par volonté de dépassement d'une vision binaire à laquelle renvoie la seule logique économique libérale. En effet, trop souvent renvoyée à une logique d'affrontement (la question des retraites par exemple) ou d'indifférence (l'isolement des personnes âgées...), la question intergénérationnelle mérite d'être abordée à la fois comme un lieu de logiques contradictoires, paradoxales entre solidarité et différenciation, provoquant parfois des frictions mais bien peu de conflits.

SHOCK OF AGES OR FRICTION BETWEEN GENERATIONS?
INTERGENERATIONAL RELATIONSHIPS IN AN AGEING SOCIETY.
This article sets out to raise the intergenerational issue in its economic and social aspects; not in a striving for exhaustiveness, but with a view to transcending the binary viewpoint implicit in free market thinking.
Too often reduced either to confrontation – the pension question, for example – or to indifference, as in the case of segregation of the aged, the intergenerational issue deserves consideration as a locus for contradictory, paradoxical rationales that vary from mutual support to exclusion, sometimes provoking friction but rarely conflict.

Les rapports jeunes/vieux ont été en France au cœur de la campagne électorale du « candidat Hollande », avec comme toile de fond l'idée d'une pacification nécessaire de cette confrontation à travers un outil démiurgique: le contrat de génération, surtout d'ailleurs pour soutenir une jeunesse qui était dite aussi au cœur de la campagne. Idée intéressante que celle d'un « contrat de génération », puisque cela suppose non seulement qu'il y ait « confrontation » de génération, ce qui reste à penser, mais aussi qu'il y ait besoin de « contractualisation » entre les générations, de peur peut-être de laisser s'établir une société dans laquelle chaque génération serait « un loup » pour l'autre (« la nature » qu'un libéral se doit de domestiquer réapparaissant à travers « l'âge »), le cadre non contractuel laissant le plus fort (alors souvent le plus vieux) dévorer le plus faible (alors le plus jeune), dans une logique libérale économique sans frein. Où en est-on de cette « confrontation » ?

Ce questionnement est en grande partie relayé par des productions journalistiques et universitaires, la guerre des générations étant souvent évoquée¹ pour la mettre en débat en avançant l'idée que nous somme au seuil d'une période critique.

Il ne va pas ici s'agir de trancher entre bonne et mauvaise position, entre « conflit de génération », « guerre de génération » ou « nouveau contrat de génération », mais de penser ces positions en dévoilant leurs cadres, pour proposer un nouveau regard sur la société française à travers ses logiques intergénérationnelles. Pour ce faire, nous aborderons d'abord la question de la « guerre des âges » en montrant les justifications peut-être trop évidentes (comme est souvent très évidente toute « naturalisation » des questions sociales dont sont entre autres très friands les anglo-saxons très en pointe sur cette approche), pour ensuite relativiser ces arguments en les regardant sous d'autres perspectives. Enfin nous les appréhenderons dans un autre cadre, celui de nouvelles dynamiques sociales à l'œuvre, dont la question intergénérationnelle n'est qu'un élément.

VERS UN CHOC DES GÉNÉRATIONS OU UNE GUERRE DES ÂGES: L'APPROCHE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

Avant d'aborder ce point, une précision de vocabulaire semble nécessaire. La génération renvoie à une question d'époque. Appartenir à une génération consiste en une traversée des époques communes et

1. Voir par exemple le n°193 de la revue *Sciences Humaines* de mai 2008, mais aussi le n° 7 (mai 2010) de la revue *Regards croisés sur l'économie* intitulée « Le choc des générations ? », la revue *Sociétal* n° 77 (3^e trimestre 2012) intitulée « La guerre des générations n'aura pas lieu », ou enfin l'ouvrage de L.J. Kotlikoff & S. Burns *The clash of generations*. MIT Press, 2012.

en un héritage d'un regard commun sur le monde présent de ce fait, se différenciant des générations précédentes et suivantes dans ce cadre². Appartenir à une classe d'âge ne renvoie pas au même rapport intergénérationnel : cela signifie que l'on peut classer les gens selon leur âge du fait qu'ils ont des intérêts communs à défendre (classe) ou des conditions de vie identiques (groupes d'âge). Alors, il se pourrait que les générations se distinguent par des intérêts contradictoires et des conditions de vie divergentes, entretenant une « guerre » éventuelle des âges. La cohorte, elle, renvoie à un parcours générationnel, qu'il est possible de suivre, et de comparer à celui des générations passées et suivantes. On peut alors envisager des « destins » de cohortes, que Louis Chauvel (2000) a par exemple étudiés, montrant qu'une génération (celle de ceux nés entre 1940 et 1955) peut prospérer aujourd'hui au détriment des autres, du fait d'une nouvelle donne démographique et d'une nouvelle régulation économique. Notre propos est ici de traiter de la « guerre des âges », voire des cohortes, pour revenir plus tard sur la question des relations entre générations.

L'ÉVIDENCE ÉCONOMIQUE D'UNE GUERRE DES ÂGES ?

La perspective économique est celle qui présente le mieux la question de la « guerre des âges », avec l'avantage de l'évidence (l'économie avançant toujours des « chiffres » comme gage d'objectivité de la « science économique »³ au détriment de « l'économie politique » plus globale) pour une société qui ne se regarde plus que sous cet angle matériel⁴. En effet, le développement de la protection sociale en France depuis l'après-guerre laisse voir de nombreuses difficultés apparaître du fait de l'évolution démographique en France (le vieillissement de notre société). La protection sociale est envisagée comme un coût puisqu'elle est financée à partir de création de richesse marchande par un prélèvement (terme que l'on utilise aussi pour les organes que l'on enlève du corps, ce qui donne le registre de positivité de ce geste...) social. Son expansion peut être considérée comme un poids, tolérable s'il sert à tous, problématique s'il ne sert qu'à quelques-uns, insupportable s'il est supporté par tous mais ne bénéficie qu'à quelques-uns.

Or, c'est bien cette dernière situation qui semble aujourd'hui dominer. En effet, la situation démographique en France donne un poids nouveau aux personnes âgées, avec comme crainte liée le vieillissement (et donc « l'affaiblissement » pour une économie « compétitive ») de notre société. La part des personnes âgées de plus de 60 ans a considérablement augmenté et le poids des jeunes a, lui, baissé. La charge sociale

2. Comme en font la démonstration par exemple Hervé Hamon et Patrick Rotman dans leur ouvrage très connu *Génération*. Paris : Seuil, 1987. C'est d'ailleurs peut-être une des difficultés aujourd'hui de n'aborder la question générationnelle que par le prisme de la génération « soixante-huitarde », oubliant que chaque génération se construit à sa façon, parfois de façon discrète, souvent complexe, et pas toujours dans l'opposition comme l'a montré Claudine Attias-Donfut dans son ouvrage désormais classique *Sociologie des générations*. Paris : PUF, 1988.

3. C'est un retournement de paradigme dans les sciences sociales qui se décline dans beaucoup d'autres domaines, en particulier l'écologie comme l'a montré René Passet (voir entre autres *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*. Actes Sud Editions, 2012).

4. Voir par exemple J.P. Fitoussi, A. Sen, J. Stiglitz. *Rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. La documentation française, 2009 ; J.C. Michéa. *Impasse A. Smith*. Paris : Flammarion, 2010 ; D. Méda. *Au-delà du PIB*. Paris : Flammarion, 2008.

5. Le taux de pauvreté augmente avec le nombre d'enfant (voir le rapport du CAS de M. Godet et E. Sullerot : *La famille, une affaire publique*. La documentation française, 2005). D'autre part, les données démographiques font qu'il y a abondance de personnes âgées et rareté des jeunes, qui sont par ailleurs l'objet de toutes les attentions, le lien descendant à leur égard étant privilégié au lien ascendant qui prévalait jusqu'à maintenant.

6. D'après la Dress, données 2010.

de cette situation se transmet à ceux qui doivent payer, les 30-55 ans, qui sont eux-mêmes contraints par une croissance limitée de leur pouvoir d'achat, même si en moyenne effective, et qui auraient peut être souhaité davantage transmettre à leurs enfants⁵. Plus, si les prestations sociales représentent 35 % du revenu disponible brut des ménages (signe d'une forte solidarité financière en France), cela signifie surtout qu'une partie de la population paye (les actifs cotisants) pour que les autres puissent bénéficier de ce revenu socialisé. Le taux de charge des actifs (rapport inactifs sur actifs) a donc aussi considérablement augmenté (en 1960 il y avait 4 actifs pour 1 inactif de plus de 60 ans, contre 2,2 en 2005 et jusqu'à 1,4 en 2050 selon l'Insee). Si l'on regarde quelques données dans le détail, le tableau est clair : la part des dépenses de protection sociale consacrées aux retraites sont de 45,8 %, celles consacrées à la santé 35,3 %, et comme 60 % des dépenses de santé vont vers les plus de 60 ans, cela signifie que 65 % des dépenses de protection sociale⁶ vont vers les personnes âgées. Cette situation est particulièrement prononcée en France selon Jean-Hervé Lorenzi (2012) : en effet, si l'on additionne dépenses sociales et d'éducation, et que l'on calcule ceux qui bénéficient le plus de ces transferts par rapport à leurs contributions respectives, on a la situation suivante : + 4,3 % du PIB pour les jeunes, -16,6 % pour les actifs, et + 12,3 % pour les retraités. Plus, d'après les calculs d'André Masson (2010) additionnant les transferts publics et privés entre les générations, 80 % de la population (les moins de 60 ans) recevraient 25 % du PIB en transferts alors que 20 % de la population (les plus de 60 ans) en toucheraient 20 %.

On pourrait multiplier les calculs indiquant la situation d'une « génération en or » que constitueraient aujourd'hui les plus de 60 ans, alors que les jeunes feraient face à un marché du travail qui les laisserait dans la plus grande précarité, et que les actifs désespérés quant à eux par un « ralentissement de l'ascenseur social » qui toucherait leurs enfants, devraient contribuer à financer une génération, qui comme l'a souligné Chauvel (2010) a déjà connu une période bénie pour ceux qui sont nés après guerre (les Trente glorieuses). De là à imaginer une « lutte des âges », dans une société incohérente dans laquelle les « insiders » seraient les inactifs les plus vieux (donc peu porteurs d'avenir...) et les « outsiders » les jeunes, qui porteront toute leur vie les stigmates de leur entrée difficile dans la vie active...

Cette lecture économique en termes de flux financiers, en un temps T (guerre des âges) ou au cours d'une vie (destin) de cohorte (guerre des générations), donne une image lisse du rapport intergénérationnel :

celui du conflit évident. Mais il faut questionner cette évidence comptable, car elle ne donne ni de poids au temps⁷ (le temps n'est pas qu'un flux temporel, mais aussi un moment social durant lequel se contractualisent des relations « irréversibles », pour reprendre un terme souvent utilisé en économie de l'environnement touchée elle aussi par la même difficulté dans l'approche économique libérale standard) ni aux relations sociales qui ont aussi leur place dans le sens que l'on peut donner aux relations économiques (l'économie pouvant être considérée comme « encadrée » dans la société comme l'a montré K. Polanyi [2009]).

7. Sur le « présentisme » en sciences sociales, voir l'ouvrage de François Hartog. *Régimes d'historicité*. Points: 2012.

DES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS INJUSTES ?

Cette situation est d'autant moins tenable que le « pacte générationnel » semble avoir changé, ce qui expliquerait l'idée de « recontractualiser » entre les générations comme le proposait François Hollande. En effet, le coût du financement des retraités est rendu insupportable par la mise en concurrence des systèmes fiscaux du fait de la mondialisation, les entreprises étant vues comme pénalisées par un système social trop généreux entraînant des cotisations sociales trop fortes, pour une population « inactive » souhaitant conserver ses « acquis ». Le poids de la dette (pourtant peu due aux dépenses sociales) rendant également insupportable l'idée de continuer à dépenser plus sans en avoir les moyens. Ainsi, le modèle social français qui devait servir de socle à la solidarité sociale à travers le système de répartition dans le financement des retraites serait aujourd'hui considéré comme injuste (Smith, 2006), les plus faibles (touchés par le chômage, la pauvreté, la précarité) seraient les moins protégés à cause du poids des dépenses pour les plus vieux. Ceci renvoie à la notion de solidarité. En effet, on peut reconsidérer la notion de solidarité entre les âges si l'on estime que derrière cette notion se trouve une idée de « répartition présente » d'un gâteau (la richesse économique) à partager immédiatement : c'est la solidarité immédiate. Mais la solidarité, au sens durkheimien, est une sorte de « ciment social » qui permet aux individus de vivre ensemble. Or vivre ensemble, c'est se faire confiance, et donc être en capacité de miser sur une longue période (Peyreffite, 2005 ; Fukuyama, 1995 ; Algan *et alii*, 2007 ; Philippon, 2008). Alors, le pacte générationnel ne peut plus être vu de manière injuste. En effet, il a été signé au moment où les vieux actuels commençaient leur carrière active, il y a longtemps (ils bénéficient donc des protections qu'ils « méritent »), et surtout, les transferts générationnels se sont produits tout au long de la génération, et ne peuvent pas être abordés de manière statique seulement⁸.

8. La comptabilité nationale tente, par exemple, à travers la notion de « patrimoine économique », de comptabiliser le legs d'une génération à une autre à travers les richesses « accumulées » par une génération, qui ne sont pas limitées au seul PIB à un temps donné.

LES JEUNES, VICTIMES ÉCONOMIQUES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION?

Cette vision économique libérale est renforcée par l'idée que les **destins des cohortes** seraient aujourd'hui divergents du fait d'autres mécanismes socio-économiques qui contribueraient à affaiblir les plus jeunes et renforcer les plus vieux. En effet, l'entrée dans la vie adulte est aujourd'hui compliquée pour les plus jeunes, touchés beaucoup plus fortement par le chômage (le taux de chômage des plus de 50 ans étant de 6,5%, celui des moins de 29 ans de 17,5%) et la précarité (32% de salariés précaires pour les 15-29 ans contre 5,5% pour les plus de 50 ans).

On peut ajouter à cela une évolution du niveau de vie dégradée par rapport au reste de la population (graphiques 1 et 2), une mobilité sociale plus difficile (en particulier tout au long d'une carrière professionnelle: la mobilité intragénérationnelle) et parfois même un déclassement (Peugny, 2009) (par exemple pour les personnes nées entre 1944 et 1948 le rapport entre ascendants et descendants était de 2,2 pour les 35-39 ans alors qu'il est aujourd'hui de 1,4 pour ceux nés entre 1964 et 1968, ce phénomène se vérifiant pour les autres générations plus jeunes⁹)? Si l'on ajoute à cela le fait que le patrimoine (mobilier et immobilier) est la partie des revenus qui a été la mieux rémunérée dans le revenu des français depuis 30 ans, et qui est majoritairement entre les mains des plus âgés, alors que les jeunes ont de plus en plus de problèmes pour se loger¹⁰, le tableau devient insupportable.

9. Voir tableau 1 sur le nombre total (et non plus selon la date de naissance) d'immobiles, d'ascendants et de descendants, ainsi que le rapport ascendants/descendants.

10. Voir graphique 3: le taux d'effort des jeunes pour se loger.

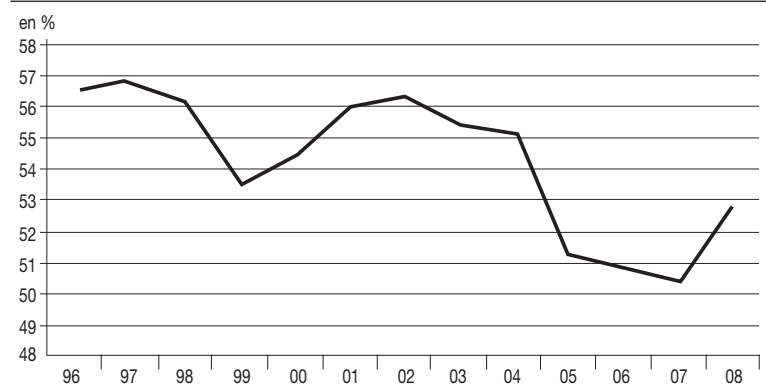
Tableau 1
Évolution de la part des trajectoires intergénérationnelles 1983-2003

	1983	1988	1993	1998	2003
Immobiles	43,7	42,3	40,4	40,0	39,4
Ascendants	37,7	38,2	39,5	38,6	38,7
Descendants	18,6	19,5	20,1	21,5	21,9
Rapport ascendants/descendants	2,02	1,96	1,96	1,79	1,77

Source: Insee - Enquête emploi 1983-2003, Hommes et femmes âgés de 30 à 99 ans

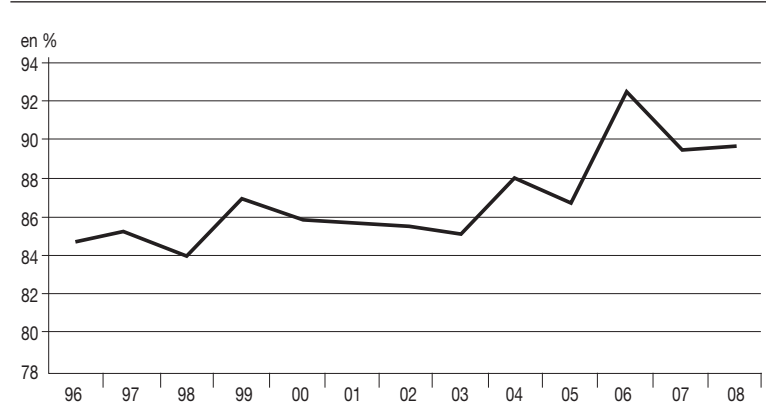
...
...

Graphique 1
Niveau de vie des 18-24 ans / niveau de vie moyen de la population



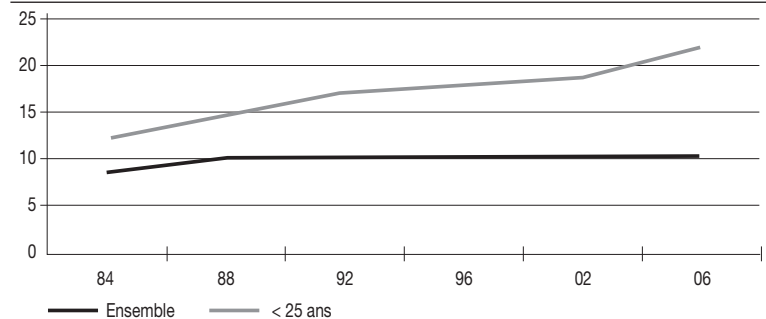
Source: Insee, calcul de l'auteur.

Graphique 2
Niveau de vie des 65-74 / niveau de vie moyen de la population



Source: Insee, calcul de l'auteur.

Graphique 3
Taux d'effort net consacré au logement



Source: Insee. Unité : dépenses de logement / revenu disponible.

LA GUERRE DES ÂGES A-T-ELLE VRAIMENT LIEU?

Le constat économique que nous venons de poser soulève bien évidemment, comme nous l'avons déjà suggéré, de nombreuses questions. D'une part, la façon de présenter les choses de manière statique est très réductrice. En effet, comme nous l'avons précisé plus haut, les générations âgées ont investi pour leur retraite comme le « pacte social » les y invitait, et ne sont donc pas des bénéficiaires abusifs de ce système (Damon, 2007). Accepter l'image proposée reviendrait à inviter les plus âgés à choisir un système par capitalisation afin que les promesses données à un moment soient vraiment tenues... Le marché devient toujours l'arbitre privilégié quand le pacte social fait défaut, quand les institutions sociales ne peuvent plus garantir la solidarité, quand l'engagement (voire l'enracinement pour reprendre une expression de la philosophe Simone Weil) dans le temps est considéré comme réactionnaire (c'est la version des « acquis » sur le sujet de la protection sociale). Utopie bien sûr¹¹, mais très souvent portée comme une évidence...

11. Comme l'a montré Pierre Rosanvallon dans son ouvrage *Le capitalisme utopique*. Seuil, 1999.

D'autre part, aborder la question des prestations sociales, et donc des retraites, comme un seul « coût » pour l'économie pose problème. En effet les dépenses de protection sociale peuvent aussi être pensées comme un « investissement social », et donc porteuses de croissance. Le choc des générations conçu à partir d'une charge sociale démesurée pesant sur la société au détriment d'une catégorie de la population, n'est donc pas à prendre sur la seule base statique d'un coût à un moment donné, mais aussi comme une dépense porteuse d'avenir. Ceci a été démontré sur la base des dépenses d'éducation et des politiques familiales (Esping Andersen, 2008), mais doit aussi concerner les dépenses à destination des populations les plus âgées. Leur consommation reste un stabilisateur économique important, et leurs dépenses en particulier dans le secteur de la santé peuvent être source de croissance forte (Askenazy, 2011) dans les technologies de pointe.

Enfin, la notion de génération doit être également interrogée. Existe-t-il des catégories « personnes âgées » ou « jeunes » assez cohérentes pour que l'on puisse penser que leurs membres partagent un destin commun? Si l'on regarde de plus près les données, ceci est discutable. En effet, les jeunes ne partagent pas le même destin. Olivier Galland (2009) par exemple, s'il accepte l'idée que les jeunes sont en partie mal traités dans notre société au titre d'une « génération », montre que notre société propose des destins très différents au sein

de cette génération (Cahuc, 2011). Ainsi les plus diplômés ont des parcours beaucoup plus avantageux que les autres, « l'héritage social » jouant toujours à plein (peut-être même plus qu'avant) (Peugny, 2013). La segmentation sociale s'est aujourd'hui complexifiée, les inégalités intragénérationnelles se sont multipliées, mais il y a un effet de cumul des inégalités qui perdure (Bihl, 2008), et qui se retrouve au sein de chaque génération. Pour les personnes âgées, la situation est la même : le patrimoine varie selon les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les niveaux de retraites commencent à se différencier du fait d'une fracturation des trajectoires professionnelles depuis 30 ans (chômage, précarisation, etc...). On peut craindre que la pauvreté des vieux redevienne ce qu'elle était dans les années 70, en tous cas pour certains d'entre eux... Ceci sera particulièrement fort pour les femmes, les non-qualifiés, les immigrés... Les dépenses sociales sont à ce titre moins facteur d'inégalité que les salaires : en effet les 10 % des ménages les moins aisés ont un revenu disponible qui dépend à près de 70 % de prestations sociales, à 20 % de leur activité et à 4 % de leur patrimoine, alors que celui des 10 % des ménages les plus aisés dépend à 65 % de l'activité et à près de 20 % du patrimoine.

Bref, les conflits de générations sont peut-être plus visibles au niveau comptable, mais les fractures françaises sont sûrement plus fortes ailleurs. En effet, les contenus d'une économie de la connaissance sont facteurs de fractures à l'intérieur de chaque pays et de chaque génération, brouillant l'appréhension des inégalités¹², amenant les populations à se rabattre sur des explications autour de données visibles, voire naturalisantes, comme l'âge mais aussi la nationalité ou l'ethnie (la « guerre de civilisation » définie par Samuel Huntington est à cet égard assez proche dans sa formulation de celle de la « guerre des âges »). C'est une tendance chronique de l'approche libérale standard, souvent d'origine anglo-saxonne, très forte en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, qui s'enracine souvent dans une approche darwinienne de la société.

12. Comme l'ont montré Jean Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon dans *Le nouvel âge des inégalités*. Seuil, 1998.

RAPPROCHEMENTS ET FRICTIONS GÉNÉRATIONNELS

UNE JEUNESSE QUI SE CONSTRUIT AUTOUR DE L'AUTONOMIE

Un des fondements de la théorie de la « guerre des générations » tient en partie dans le fait que le destin des jeunes dépend de celui des

personnes âgées: ce que les personnes âgées obtiendraient se ferait au détriment de la jeunesse, celle-ci ne pouvant que se construire contre les générations précédentes. Or les enquêtes nombreuses sur la jeunesse semblent montrer que celle-ci est en train de se construire son propre destin, de construire ses propres modes de socialisation, sans avoir à se définir par rapport aux personnes âgées, ou aux générations qui l'ont précédée. D'une génération jeune oppositionnelle que l'on a pu connaître dans les années 60-70, on est passé progressivement à une génération jeune qui se construit autour des valeurs communes d'individualisme propres à notre société dans son ensemble, en trouvant sa place autour de nouvelles pratiques aussi bien dans le domaine de la culture que dans celui de la relation amoureuse, ou de la relation au travail. P.H. Tavoillot écrit ainsi¹³: « *Les âges se retrouvent sur les thèmes de la famille, du travail et de l'épanouissement personnel dans un processus d'incorporation individuelle des valeurs* »¹⁴. Il y a bien une différenciation des âges qui continue d'exister, même si, comme on le verra, cela se fait par de multiples étapes et donc très progressivement, mais sans que cela ne renvoie à des conflits générationnels. Plus, Olivier Galland (2012) montre que l'adhésion aux valeurs traditionnelles baisse dans toutes les catégories d'âge sauf chez les jeunes où elles sont remontées entre 1981 et 1990 et stagnent depuis. Pour reprendre les catégories avancées par Alain Touraine et François Dubet, les nouveaux champs de la contestation ouverts par la société post-industrielle (genre, culture, identité...) renvoient moins à des concepts anciens comme la « classe sociale » ou la « génération » qu'à des problématiques plus individuelles, rendant mouvantes les oppositions et les modes d'opposition¹⁵. La question jeune tourne alors davantage autour de la question de l'accès à l'autonomie et des modalités de cet accès (Van de Velde, 2008), autour des « injonctions contradictoires » dans lesquels les jeunes sont enfermés qu'à des postures comparatistes vis-à-vis d'une génération précédente. Ainsi Yaëlle Amsellem-Mainguy et Jean-Claude Richez écrivent¹⁶: « *On attend d'eux qu'ils participent en tant que citoyens à la vie de la société (participation électorale, engagement associatif, etc...) et on les considère pénalement responsables de plus en plus tôt, tout en étant maintenus dans une situation de dépendance familiale. Un paradoxe accentué par la familialisation des politiques sociales, qui conduit à verser aux parents une grande partie des aides destinées à soutenir les jeunes (prestations familiales, avantages fiscaux procurés par le quotient familial)* ». Cette autonomie est en particulier souvent construite à l'intérieur du foyer familial (de manière souvent subie), la chambre de l'adolescent devenant parfois le lieu des nouvelles sociabilités électroniques, à proximité des parents.

13. Revue *Sociétal* n° 77 (3^e trimestre 2012), article intitulé « La guerre des âges: aux origines d'un mythe », p. 27.

14. Voir également P. Bréchon & O. Galland (dir). *L'individualisation des valeurs*. A. Colin, 2010.

15. Voir à cet égard les travaux de J. Ion sur l'engagement des jeunes, en particulier *S'engager dans une société d'individus*. A. Colin, 2012.

16. Des frontières mouvantes. Hors-Série d'*Alternatives Économiques* intitulé « L'état de la jeunesse en France », n° 860, février 2013, p. 15.

Les difficultés rencontrées enfin par les jeunes peuvent être aussi considérées comme une étape dans une intégration qui fonctionne malgré tout. Ainsi, la précarité de la jeunesse est souvent vécue comme une étape provisoire que confirment les données sur l'emploi : « Pour 70 % des jeunes, le premier emploi est en effet un emploi temporaire. Mais au bout de trois ans, près des deux tiers d'entre eux sont en CDI, et la proportion de jeunes travaillant à temps plein augmente également. Ce qui explique que leur revenu salarial progresse de manière sensiblement plus forte que celui des autres classes d'âge »¹⁷.

UNE SOLIDARITÉ DANS LES TÊTES ET DANS LES ACTES

Proximité donc, différenciation et intégration progressive aussi. Cette cohabitation des générations se double par ailleurs d'un sentiment de solidarité important au niveau intergénérationnel.

Ainsi les jeunes manifestent un fort sentiment de solidarité à l'égard de la famille. En 2008, 81 % des parents (73 % en 1981) disent que leur devoir est de faire le mieux pour leurs enfants, et les jeunes sont 75 % à dire devoir aimer et respecter les parents quels que soient leurs défauts, le chiffre n'ayant pas bougé depuis 1981¹⁸. Ceci se traduit par des proximités relationnelles fortes : 86 % des Français disent rencontrer régulièrement des membres de leur famille, plus que leurs amis (76 %), et ces relations se cumulant dans d'autres domaines (Bigot, 2009). Ceci s'accroît avec l'âge, les personnes âgées entre 60 et 69 ans connaissant des relations beaucoup plus importantes avec leur descendance, ceci se compliquant après 70 ans du fait d'une plus forte dépendance des personnes âgées à ce moment-là (Blanpain, 1999). Le temps consacré par les grands-parents à leurs petits-enfants (52 % des grands-parents disent s'occuper d'au moins un petit-enfant), le temps consacré par les enfants vis-à-vis des parents âgés, l'argent consacré par les personnes âgées à leurs enfants, sont autant de marqueurs de cette solidarité intergénérationnelle. Ces relations fortes s'inscrivent bien sûr dans le cadre de l'individualisation propre à nos sociétés modernes (Bigot, 2010), qui rend compatible solidarité et distanciation (la solidarité à distance comme l'appelle Claudine Attias-Donfut), trajectoires personnelles et déterminations sociales (logique du paradoxe mise en avant par G. Simmel¹⁹ (2010), qui rend compte le mieux peut-être aujourd'hui de la dynamique sociale de notre société). Ainsi, les relations intergénérationnelles peuvent apparaître fortes mais diverses, chacun trouvant sa place, mais les cadres collectifs restant solides (De Singly, 2010). Par exemple, S. Octobre (2009) a étudié la place de la

17. Clerc D. Une lutte des classes... d'âge ? Hors Série d'Alternatives Économiques, op. cit.

18. Dechaux J.H. & Herpin N. (2009). *La France à travers ses valeurs*. A. Colin.

19. Le paradoxe signifie que des contradictions propres à l'individualisme peuvent cohabiter. Ainsi, l'utilisation de l'argent peut être facteur de rupture du lien social comme l'avait montré Marx, mais aussi agent de la liberté des individus, voire de liens sociaux nouveaux créés par un usage plus libre de l'acte d'achat. De même les individus peuvent être plus indépendants mais aussi plus solidaires comme le montre notre société (chacun gagne son propre salaire et en même temps paye plus d'impôts et de cotisations sociales).

transmission culturelle entre parents et enfants, montrant qu'elle passe par une logique individuelle, l'investissement des parents sur ces questions, par une logique plus d'imprégnation et donc plus informelle, que d'éducation formelle, sans que les mécanismes globaux bourdieusiens de la reproduction sociale ne disparaissent (comme l'avait aussi montré B. Lahire [Lahire, 2006]).

Enfin, l'engagement de ces catégories d'âge vis-à-vis de la société est loin d'être négligeable, au rebours d'une vision d'une société dans laquelle les jeunes et les vieux ne défendraient que leurs propres intérêts. Ainsi, d'après l'enquête Injep sur les valeurs, la part des 18-29 ans appartenant à une association ou ayant une activité bénévole en 2008 était de 37 %, alors qu'elle était de 38 % pour le reste de la population. Dans une autre enquête de l'Insee²⁰ les chiffres bien qu'un peu différents montraient un niveau d'engagement associatif élevé aussi sur les différentes tranches d'âge : 26 % pour les 16-24 ans, entre 32 et 34 % pour les 25-59 ans, et 37 % pour les 60-74 ans. Et cet engagement n'est pas motivé par une volonté de défendre des intérêts catégoriels puisque le taux d'adhésion à des syndicats était de 7 % pour les premiers, entre 8 et 11 % pour les deuxièmes, et de 2,5 % pour les troisièmes²¹.

20. Voir les numéros d'*Insee première* sur ces questions : n° 920, septembre 2003 (sur l'engagement associatif en France), n° 737, septembre 2000 (sur l'engagement des plus de 60 ans).

21. Voir le numéro Hors-Série d'*Alternatives Economiques* : « Les jeunes en France », *op. cit.*

LE FLOUTAGE GÉNÉRATIONNEL : DES FRICTIONS GÉNÉRATIONNELLES

Mais alors, que dire des multiples tensions qui peuvent parfois rendre le quotidien, entre les parents et enfants ou dans les familles, insupportable ? La montée des programmes de soutien à la parentalité dans l'intervention sociale laisserait par exemple soupçonner que les repères éducatifs permettant de nouer des liens entre générations auraient sauté (Neyrand, 2011). Doit-on croire au contraire que le cri de François Mauriac « *Famille je vous hais* » n'est plus de mise dans ce nouveau paysage intergénérationnel ?

Plusieurs éléments nous amènent à reprendre cette question autrement. Tout d'abord, comme l'a montré Luc Ferry dans son ouvrage *Famille je vous aime* (Ferry, 2007), les questions politiques sont en partie sorties de la sphère publique, du fait de la privatisation de l'espace public (crise du militantisme et des idéologies politiques pour faire vite), ce qui amène les individus à défendre des valeurs et à se construire des règles de vie commune au sein de la famille, dans cet espace intergénérationnel. Les idées et les normes d'autonomie, de justice, de liberté

et de solidarité se jouent dans le couple, mais aussi dans la relation d'autorité entre parents et enfants, y compris avec les grands-parents. Autant d'ajustements qui passent par des conflits souvent sans la figure du « juge » (le rôle du « tiers » pacificateur dans les conflits), et donc propices à des dérapages mais aussi à de nouvelles formes d'attachement dans les constructions identitaires (on peut ainsi interpréter la « médiation familiale » qui essaye pour partie d'inscrire le conflit dans l'histoire du couple et de la famille). Cette conflictualité passe aussi par des transmissions de normes sociales de plus en plus informelles comme l'a montré sur la famille Jean-Claude Kauffmann (2011). En effet, pour reprendre les catégories de Norbert Elias (1998), la société des individus autonomes passe par une extension de leur domaine de liberté qui nécessite, pour qu'il y ait toujours de l'ordre social, un maintien « informel » de celles-ci : les individus se croient libres, mais ils ont intériorisé les normes par un processus d'autocontrôle. Les liens intergénérationnels peuvent être alors considérés comme un des lieux de « configuration » de cette logique. Le trouble engendré par cette situation est lié au fait que l'on ne voit plus les normes (d'où l'idée, souvent support d'animations intergénérationnelles, à tort je pense, que les personnes âgées peuvent être facteurs de repères pour les jeunes à travers un rappel de certains nombres de normes), mais la solidarité passe par le fait qu'elles n'ont peut-être jamais été aussi nombreuses... La famille est donc un lieu de ressourcement socialisateur, forcément hésitant (il faut que les individus se construisent), mais terriblement efficace. Il n'est qu'à voir, comme le montre F. de Singly (2008), comment « l'injustice ménagère » fonctionne toujours, alors que les normes formelles sur le sujet semblent avoir disparues. De plus, les femmes jouent un rôle pivot dans la transmission générationnelle (Attias-Donfut, 2012) quand en même temps elles s'émancipent du cadre formel de la famille, paradoxe d'émancipation que l'on retrouve dans le cadre du travail (Meda, 2007).

Cette socialisation individualiste s'accompagne d'une diversification des occasions de socialisation et des partenaires de socialisation, typique de l'individu pluriel contemporain. Chacun développe des sphères déconnectées de socialisation (couple, travail, amis, loisirs, réseaux sociaux, etc...), les liens intergénérationnels devenant à la fois plus légers, et parfois plus sélectifs. Le rapport autoritaire, formel et rigide de transmission générationnelle que l'on voyait par exemple défendu dans le domaine éducatif (le rapport de maître à élève), est devenu plus souple (pas toujours pour le bonheur de l'élève d'ailleurs [Gauchet, 2010]), basé sur l'autonomie des enfants (De Singly, 2009).

De la même façon, le rapport parents/enfants, grands-parents/petits-enfants est devenu variable, basé sur l'autonomie de l'enfant, et sur la variabilité des rôles dans l'éducation, en partie due à la diversification des formes familiales (Attias-Donfut, 2012).

Ce flou formel nécessite donc constamment des ajustements qui permettent à chaque individu de construire sa singularité, mais souvent par des « frottements » entre générations (« agacements » dans le couple parfois comme le note Jean-Claude Kaufmann [2008]). Les générations ne sont plus oppositionnelles, mais elles sont en « friction identitaire »²². Ceci est d'autant plus marqué que le découpage générationnel a perdu en formalisme : le « floutage » générationnel, caractérisé par une multiplication des étapes de la vie, voire une réversibilité des cycles de vie (Chauffaut, 2001), comme par exemple le retour dans la maison parentale des enfants adultes en situation de divorce ou de chômage, devient important et revêt de multiples dimensions : jeu-nisme qui pousse les plus âgés à rester jeunes, adonnaissance – terme utilisé par F. de Singly (2006) pour caractériser une entrée des 10-11 ans, parfois plus précoce dans l'adolescence – et adulescence qui illustre l'entrée plus longue des jeunes dans l'âge adulte, etc. Cette situation pourrait être définie comme une sorte de « proximité mimétique » (chacun cherchant à ressembler à l'autre), et être facteur de violence selon l'analyse de René Girard (1998), qui, vu les enjeux, peut davantage être ramenée à des « frictions » entre les âges.

Il se joue donc des conflits et des rapprochements générationnels nouveaux dans cette nouvelle famille (Attias-Donfut, 2002) tant analysée par les sociologues et les psychologues aujourd'hui, et entre les différentes générations, qui entraînent effectivement des frictions qui sont loin de faire une guerre.

LES ENFERMEMENTS GÉNÉRATIONNELS

Le tableau dressé des relations intergénérationnelles aujourd'hui fait donc état d'une situation paradoxale : l'existence à la fois d'un affrontement des âges, d'un rapprochement de générations et de frictions intergénérationnelles.

Pourtant, la société française est toujours constituée de variables lourdes sur lesquelles se greffent les nouvelles dynamiques sociales. Ces variables lourdes ici peuvent être présentées sous la forme de

22. Cela est par exemple visible dans la place de la chambre de l'adolescent dans la cellule familiale. L'adolescent est à la fois opposé à la famille (la porte est fermée), pluriel dans sa socialisation (il est connecté sur internet), mais toujours là !

quatre enfermements, qui remettent les générations sur les rails d'un destin collectif.

Tout d'abord, les relations intergénérationnelles sont rabattues sur la question du genre, les femmes devenant un enjeu des rapports entre générations. En effet, soit parce qu'elles jouent un rôle décisif dans l'éducation des enfants, en raison souvent d'un temps conséquent qu'elles y consacrent (Peugny, 2013), soit parce qu'elles font bouger les lignes dans le couple souvent au prix d'une fragilisation de leur situation (Kelly, 2012)²³, soit parce qu'elles deviennent pivot dans les relations aux aînés, les femmes occupent une place centrale dans la « chaîne des générations », mais au prix aussi de leur propre enchaînement dans le rôle de mère et de fille. C'est toute l'ambiguïté entre autre de la logique du « care » (Tronto, 2008) que certains voudraient voir être au cœur de nos relations sociales, mais qui souvent correspond à une logique de féminisation fragilisante du travail social. Les femmes sont rabattues sur des compétences professionnelles qui renvoient à des qualifications « naturelles » féminines (attention, douceur...), entraînant des types d'emplois peu reconnus (c'est tout l'enjeu du développement des services à la personne) car ne nécessitant pas de formation importante (puisque ce sont des compétences naturelles...), et donc un salaire faible de ce fait. Tout cela pour permettre l'émancipation de la femme...

23. Un tiers des familles monoparentales sont pauvres contre 11 % des couples en France.
<http://www.inegalites.fr/spip.php?article366#ld>
(consulté le 03/05/2012).

Second enfermement, en partie abordé plus haut et qu'il faut bien souligner, est celui du « destin social » (Chauvel, 2006). En effet, les effets de la crise aujourd'hui vont sûrement accentuer cette mécanique lourde de la société française à transmettre les inégalités sociales. Le poids des transferts financiers entre les générations renvoie les générations bénéficiaires (ou pas) à des logiques de classes sociales, dont Chauvel questionnait déjà il y a près de 10 ans le retour (Chauvel, 2001). Les logiques propres du capitalisme repérées par Marx consistant à produire de l'exploitation quand les classes propriétaires des ressources financières en ont la possibilité, des inégalités au moins aujourd'hui, semblent retrouver de leurs forces dans le processus de mondialisation (Bourguignon, 2012). Les générations vont alors resserrer les rangs pour retrouver de la solidarité que l'État providence semble avoir du mal à conserver, aggravant de fait les inégalités dans les transmissions intergénérationnelles. L'école s'enferme dans cette logique aujourd'hui (Peugny, 2013), mais aussi les territoires (Maurin, 2004), faisant des logiques familiales de protection du destin des enfants une des raisons de la reproduction sociale.

Troisième enfermement générationnel, celui de l'individualisation. Facteur d'émancipation que personne ne souhaite remettre en cause, l'individualisation a aussi sa face sombre, ce que Castel a pu appeler «l'individualisme négatif» (Castel, 2007). Ce processus, touchant une partie de la population en difficulté dans son parcours d'autonomie, recouvre pour ce qui nous concerne trois dimensions au moins. Tout d'abord, les jeunes sont aujourd'hui dans une difficulté de construction identitaire, positive quand elle permet l'autonomie, négative quand elle ne le permet pas. Les conduites «ordaliques» des adolescents et des jeunes (conduites à risques multiples) reflètent cette incapacité de certains jeunes à pouvoir trouver les repères formels (appelés rituels dans d'autres sociétés) de passage vers l'âge adulte (Le Breton, 2007), prix à payer en partie du floutage générationnel. Cette fatigue de l'individu (Ehrenberg, 2000) se retrouve bien sûr à d'autres âges, mais touche en particulier les personnes âgées. En effet, l'individualisation, obligeant l'individu à prendre en main son destin de manière solitaire (Putnam, 2001) (versant fragilisant de la dynamique d'autonomie et d'indépendance des individus), aboutit parfois à l'isolement de celui-ci, particulièrement marqué pour les personnes du grand âge. Enfin, les parents payent pour certains d'entre eux la remise en cause de l'autorité dans le processus éducatif qui brouille les possibilités de transmissions verticales (Finkielkraut, 2009), aussi bien à l'école que dans les familles, en particulier populaires. Les conditions de l'éducation (Gauchet, 2010) deviennent alors difficiles, troublant l'enchaînement générationnel fondé sur la transmission.

Quatrième enfermement, l'enfermement générationnel dans une société qui met l'accent sur les dimensions identitaires et culturelles des individus. Pour les populations immigrées et issues de l'immigration, la recherche identitaire moderne se traduit par des transmissions plus axées sur les questions culturelles (Lagrange, 2013), voire religieuses²⁴. Ce phénomène met les descendants de l'immigration en situation de revendications identitaires et aboutit parfois à une ethnicisation des questions sociales (Fassin, 2009), en contraste avec les attitudes de leurs parents (Brouard, 2005), mettant en question de fait la qualité de la transmission culturelle intergénérationnelle (Attias-Donfut, 2009), mise en cause qui peut parfois amener au questionnement, à la «rupture», voire à la «désintégration» de la filiation²⁵.

24. La volonté de faire parler la «mémoire des immigrés» mais aussi les cultures d'origine de ceux-ci comme l'a fait la politique d'intégration en France depuis le milieu des années 80, à l'école d'un certain multiculturalisme anglo-saxon, sans céder complètement aux sirènes de cette pensée.

25. Voir le film *La désintégration* de Philippe Faucon (2011).

On a donc pu souligner trois étapes dans l'approche de la situation des relations entre les générations aujourd'hui : un affrontement des âges qu'il faut savoir nuancer, un rapprochement accompagné d'une friction générationnelle, et un enfermement dans des logiques plus englobantes qui met en avant des difficultés spécifiques dans les liens intergénérationnels. Autant de raisons de ne pas céder aux sirènes du simplisme sur cette question, pour mieux définir une méthode : celle qui vise à mettre en avant et à valoriser les solidarités fortes entre générations, celle qui vise à ne pas dramatiser les affrontements (ou frictions) qui les bousculent, pour enfin savoir intégrer les actions intergénérationnelles dans des politiques plus globales afin de pouvoir faire société, et non pour segmenter encore les publics.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALGAN Y. & CAHUC P. (2007).** *La société de défiance.* Éditions CEPREMAP.
- ALGAN Y., CAHUC P. & ZILBERBERG A. (2012).** *La fabrique de la défiance.* Paris : Albin Michel.
- ASKENAZY P. (2011).** *Les décennies aveugles.* Paris : Seuil, 2011.
- ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N. & SEGALIN M. (2002).** *Le nouvel esprit de famille.* Paris : Odile Jacob.
- ATTIAS-DONFUT C. (2009).** *Le destin des enfants d'immigrés.* Paris : Stock.
- ATTIAS-DONFUT C. (2012).** *Les solidarités intergénérationnelles au sein de la famille contemporaine.* In *Comment va la famille.* Cahiers français n° 371.
- BIGOT R. & FOUCAUD D. (2007).** *Baromètre des solidarités familiales en France.* Rapport du Crédoc n° 242.
- BIGOT R. (2010).** *L'opinion défend à la fois la liberté individuelle et la cohésion sociale.* *Consommation et modes de vie* n° 231 (Crédoc).
- BIHR A. & PFEFFERKON R. (2008).** *Le système des inégalités.* Paris : La Découverte.
- BLANPAIN N. (1999).** *La sociabilité des personnes âgées.* *Insee première* n° 644.
- BOURGUIGNON F. (2012).** *La mondialisation des inégalités.* Paris : Seuil.
- BROUARD S. & TIBERJ V. (2005).** *Des Français comme les autres.* Paris : Presses de Sciences Po.
- CAHUC P., CARCILLO S., GALLAND O. & ZILBERBERG A. (2011).** *La machine à trier.* Paris : Eyrolles.
- CASTEL R. (2007).** *La discrimination négative.* Paris : Seuil.
- CHAUFFAUT D. (2001).** *L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation de cycle de vie.* *Cahiers de recherche du Credoc* n° 163.
- CHAUVEL L. (2001).** *Le retour des classes sociales.* *Revue de l'OFCE,* octobre.
- CHAUVEL L. (2006).** *Les classes moyennes à la dérive.* Paris : Seuil.
- CHAUVEL L. (2010).** *Le destin des générations.* Paris : PUF.
- DAMON J. et alii (2007).** *Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France ?* *Horizon stratégiques* n° 2.
- ELIAS N. (1998).** *La société des individus.* Paris : Pocket.
- EHRENBERG A. (2000).** *La fatigue de soi.* Paris : Odile Jacob.

- ESPING ANDERSEN G. & PALLIER B. (2008).** *Trois leçons sur l'État Providence.* Paris: Seuil.
- FASSIN D., FASSIN E. et alii (2009).** *De la question sociale à la question raciale?* Paris: La Découverte.
- FERRY L. (2007).** *Familles je vous aime.* Paris: XO éditions.
- FINKIELKRAUT A. (2009).** *La querelle de l'école.* Paris: Folio.
- GALLAND O. (2009).** *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur?* Paris: Armand Colin.
- GALLAND O. (2012).** *Une jeunesse déferente: les valeurs des jeunes depuis 30 ans.* Paris: La Documentation Française.
- GAUCHET M., BLAIS M.C. & OTTAVI D. (2010).** *Les conditions de l'éducation.* Paris: Fayard/pluriel.
- GIRARD R. (1998).** *La violence et le sacré.* Paris: Hachette littérature/pluriel.
- KAUFMANN J.C. (2008).** *Agacements.* Paris: Livre de poche.
- KAUFMANN J.C. (2011).** *Le cœur à l'ouvrage.* Paris: Pocket.
- KELLY C. (2012).** *Le scandale du silence: familles monoparentales.* Paris: Editions Léo Scheer.
- LAGRANGE H. (2013).** *Le déni des cultures.* Paris: Points.
- LAHIRE B. (2006).** *La culture des individus.* Paris: La Découverte.
- LE BRETON D. (2007).** *En souffrance: adolescence et entrée dans la vie.* Editions Métailié.
- LORENZI J.H. (2012).** *Rajeunissement et vieillissement de la France.* Paris: éditions Descartes et compagnie.
- FUKUYAMA F. (1995).** *Trust: the social virtues and the creation of prosperity.* Paris: Free Press.
- MASSON A. (2010).** *Trois paradigmes pour penser les rapports entre générations. In: Le choc des générations? Regards croisés sur l'économie n° 7.*
- MAURIN E. (2004).** *Le ghetto français.* Paris: Seuil.
- MEDA D. (2007).** *Le deuxième âge de l'émancipation.* Paris: Seuil.
- NEYRAND G. (2011).** *Soutenir et contrôler les parents.* Toulouse: éditions Eres.
- OCTOBRE S. (2009).** *Pratiques culturelles chez les jeunes. Culture prospective n° 1.*
- PEUGNY C. (2010).** *Le déclassement.* Paris: Grasset et Fasquelle.
- PEUGNY C. (2013).** *Le destin au berceau.* Paris: Seuil.
- PEYREFFITE A. (2006).** *La société de confiance.* Paris: O. Jacob.
- PHILIPPON T. (2008).** *Le capitalisme d'héritiers.* Paris: Seuil.
- POLANYI K. (2009).** *La grande transformation.* Paris: Gallimard.
- PUTNAM R. (2001).** *Bowling alone. S and S international.*
- SIMMEL S. (2010).** *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation.* Paris: PUF.
- SINGLY F. (de) (2006).** *Les adonaisants.* Paris: Armand Colin.
- SINGLY F. (de) (2008).** *L'injustice ménagère.* Paris: Hachette.
- SINGLY F. (de) (2009).** *Comment aider l'enfant à devenir lui-même.* Paris: Armand Colin.
- SINGLY F. (de) (2010).** *Les uns avec les autres.* Paris: Fayard/pluriel.
- SMITH T. (2006).** *La France injuste.* Paris: éditions Autrement.
- TRONTO J. (2008).** *Du care. In L'amour des autres. Revue du Mauss n° 32.*
- VAN DE VELDE C. (2008).** *Devenir adulte.* Paris: PUF.